

Élections législatives des 12 et 19 juin 2022
2^{ème} circonscription de l'Yonne, Avallon/Tonnerre

André VILLIERS

Dorothee MOREAU
Maire de Bassou

*Madame, Monsieur,
Vous serez le choix du seul candidat
habitant le territoire, enraciné dans
la ruralité et engagé de vos préoccupations.*

Bien fidèlement,

A. Villiers

**Les pieds dans la terre,
la parole libre.**

HORIZONS

LE 19 JUIN, VOTEZ ANDRÉ VILLIERS

« Libre et enraciné »

Nous remercions les 10 401 électrices et électeurs qui nous ont apporté leurs suffrages dès le 1^{er} tour.

Choisir André Villiers, c'est affirmer que seul le Chef de l'Etat est en capacité de prémunir la France du risque d'extension, au monde, du conflit russo-ukrainien.

Choisir André Villiers, c'est faire le choix du **seul candidat, habitant la 2^{ème} circonscription de l'Yonne, qualifié au second tour** de ces élections législatives. C'est choisir un homme de proximité **enraciné dans la ruralité**, imprégné des préoccupations des femmes et des hommes du territoire, un élu qui connaît chacune des 219 communes de la circonscription, qui a sillonné la campagne, été au contact des entreprises et des acteurs du territoire.

Choisir André Villiers, c'est choisir aussi une **équipe**. Une suppléante d'abord, Dorothée MOREAU, 47 ans, maire de Bassou. Une équipe de collaborateurs investie au quotidien dans le travail parlementaire, l'écoute de vos demandes et préoccupations, en relation avec de nombreux élus ruraux résolument républicains engagés sans ambiguïté contre les extrêmes de tout bord.

Choisir André Villiers, c'est choisir un député de bon sens. Un député qui continuera à porter son regard critique et constructif sur les projets de loi. **Un député loyal envers ses électeurs et libre d'exprimer ses convictions**, à la différence de ceux qui parfois posent les bonnes questions mais qui apportent toujours les mauvaises réponses.

Choisir André Villiers, c'est choisir un député attaché à **l'indépendance de notre Pays sur le plan énergétique**, condition nécessaire à une énergie accessible dans le respect absolu de l'environnement avec le souci majeur de respecter la planète que nous lèguerons à nos enfants.

Choisir André Villiers, c'est choisir un député qui continuera à se battre pour défendre **la qualité et la souveraineté alimentaire et agricole**. Une agriculture capable à la fois de nourrir la France et au-delà de ses frontières, en particulier dans le contexte actuel de la guerre en Ukraine, qui déstabilise de nombreux pays notamment du continent africain.

Choisir André Villiers, c'est choisir un député attaché à **l'Europe** qui garantit la paix et la sécurité depuis plus de 70 ans. Une Europe qui n'est pas sans défaut lorsqu'elle régent les détails du quotidien, mais qui est essentielle pour protéger nos libertés et données personnelles. Une Europe qui protège ses consommateurs.

Choisir André Villiers, c'est choisir un député déterminé à affronter les questions centrales de **l'accès aux soins** dans nos villes et villages, et affirmer la part essentielle prise par nos pompiers dans le secours aux personnes. C'est soutenir la revalorisation des salaires des soignants et donner un statut aux aidants qui accompagnent nos anciens.

Choisir André Villiers, c'est défendre **l'école de la Connaissance**. Une école qui doit donner les mêmes chances de réussite à tous nos enfants, en leur délivrant les savoirs fondamentaux et en les préparant à la vie active.

Choisir André Villiers, c'est défendre la recherche **d'un meilleur équilibre** entre un système de protection sociale utile et nécessaire que bien des pays nous envient et l'urgence de former et réarmer les secteurs qui peinent à recruter (hôtellerie-restauration, santé, bâtiment, agriculture, transport...).

Choisir André Villiers, c'est choisir un député qui défend le **droit à la tranquillité et à la sécurité** de nos concitoyens, fondé sur la gendarmerie de proximité. **Lorsqu'on attaque la police et la gendarmerie, on attaque la République**. Un député conscient de l'existence de milliers de conducteurs sans permis, et donc sans assurance, d'où la nécessité de réintroduire un peu de souplesse en matière de sécurité routière.

Choisir André Villiers, c'est choisir un **député proche de vous, disponible et à votre écoute**.

Le 19 juin, votez André Villiers, pour une France indépendante, humaniste et dynamique.

Patrick GENDRAUD

Président du Conseil
Départemental de l'Yonne,
Président du Comité de Soutien
d'André Villiers



Dimanche dernier, à l'occasion du 1^{er} tour des élections législatives, vous avez fait le choix de renouveler votre confiance (29, 22% des suffrages exprimés) à notre député sortant, mon ami et collègue André Villiers.

Qualifié pour le second tour, André doit à présent transformer l'essai face à la candidate du RN. Et s'il sait pouvoir compter sur mon soutien plein et entier, il doit aussi pouvoir compter sur le vôtre, dimanche prochain.

André a l'Yonne dans le sang !

Il nous l'a prouvé tout au long de son mandat à l'Assemblée Nationale, il nous l'a démontré tout au long de son engagement politique et croyez-moi sur parole, il en fera encore preuve tout au long de ce nouveau mandat. Président de son comité de soutien, je vous appelle toutes et tous, abstentionnistes compris, à vous rendre aux urnes dimanche prochain et à voter André Villiers.

Il est l'homme de la situation, le député qu'il nous faut.

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé dans l'Yonne.

André VILLIERS

HORIZONS

E-mail : andrevilliers2022@gmail.com